RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — LIBERTÉ — EGALITÉ — FRATERNITÉ

Département de la Loire -- 6e Circonscription

Élections Législatives de Mars 1973

SCRUTIN DE BALLOTTAGE



Photo Denhez, Tarare

Paul RIVIÈRE

Candidat de la Ve République - U.R.P.

Député sortant — Maire de Montagny

Représentant de la France au Conseil de l'Europe

Compagnon de la Libération
Commandeur de la Légion d'Honneur

Suppléant :

Jean MAGNIN

Directeur de l'Hôpital de Feurs

Adjoint au Maire de Feurs

« L'espoir luit comme un brin de paille dans l'étable. »
Paul VERLAINE

Mes chers concitoyens,

Permettez-moi tout d'abord d'adresser, aux nombreux électrices et électeurs de la 6e Circonscription qui m'ont donné leurs voix dimanche dernier, mes plus sincères et mes plus vifs remerciements.

En effet, **12 963 d'entre vous** m'ont permis d'être en tête au premier tour de scrutin, devançant celui de mes concurrents le mieux placé de près de 4 500 voix.

Pourtant rien n'est encore gagné ! Les tenants du programme commun socialo-communiste vont tout mettre en œuvre pour faire basculer notre pays dans le camp des démocraties populaires, où peu à peu toutes nos libertés disparaîtront.

Aucun de ceux qui désirent assurer la stabilité du gouvernement de la République ne doit s'abstenir dimanche prochain. Personne n'a le droit de dire : « Mon candidat a toutes les chances de l'emporter, je peux donc aller à la pêche ! ». Ce serait un faux calcul et vous risqueriez de compromettre, en ce faisant, votre avenir et celui de vos enfants.

Depuis plus de dix ans, je suis le **député de tous** et chacun sait bien que, si vous me renouvelez une confiance massive, je pourrai mieux défendre les intérêts non seulement de mes électeurs, mais aussi ceux de tous les citoyens de cette circonscription.

Nous avons gagné tous ensemble la première manche, à vous de décider si nous gagnerons la seconde le 11 Mars.

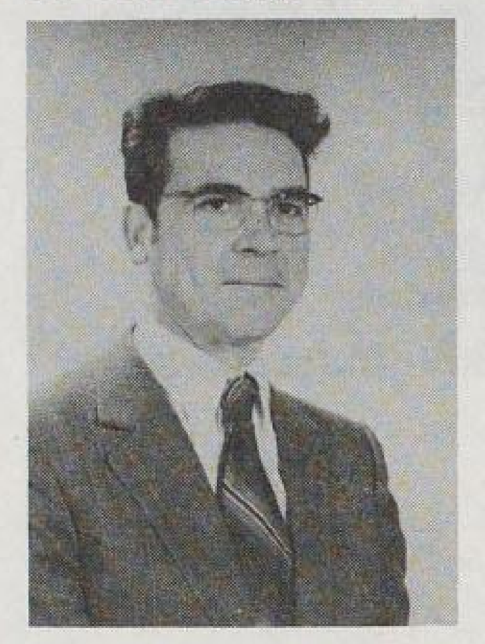
Pour cela, il est nécessaire que nous allions tous aux urnes Dimanche prochain ET QUE NOUS VOTIONS, SANS ABSTENTION, POUR

Paul RIVIÈRE

Député sortant - Maire de Montagny

Candidat unique de la Majorité

et son suppléant



Jean MAGNIN

Directeur de l'hôpital de Feurs

Imp. Chirat - St-Just-la-Pendue